



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 21 janvier 2005

SEM des Halles - désignation de représentants de la Ville de Niort

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 janvier 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 janvier 2005

[\[Annexe\]](#)

Président :
M. Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Alain GARCIA, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à Mme Annie COUTUREAU.
Mme Nathalie BEGUIER donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à M. Alain GARCIA.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, M. Joël RENOUX, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 janvier 2005

DELIBERATION D20050003

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

La Communauté d'Agglomération de Niort a mis fin à la reconnaissance de l'intérêt communautaire de la SEM des Halles par délibération du 13 décembre 2004.

En conséquence, la Ville de Niort va racheter les actions de la SEM des Halles à la CAN. A la suite de ce rachat, la Ville va disposer de 6 sièges au Conseil de Surveillance de la SEM des Halles.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Désigner à compter de la date de cession des actions, en tant que représentants au Conseil de Surveillance de la SEM des Halles, 6 représentants du Conseil Municipal, soit :

- Monsieur le Maire
- Madame Françoise BILLY
- Madame Nicole GRAVAT
- Monsieur Gérard NEBAS
- Monsieur Jacques LAMARQUE
- Monsieur Marc THEBAULT

- Autoriser ces 6 personnes à exercer tous mandats éventuels qui pourraient leur être confiés dans la SEM, y compris celui de Président du Conseil de surveillance, par les organes d'administration de la SEM.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Le Maire de Niort

Alain BAUDIN

[Ordre du jour](#)